

**ANNÉE 2021-2022**

**Durée** : 1 an

**Période des enseignements** :

*Début des cours* :

Novembre 2021

*Fin des cours* :

Mai 2022

*Examen final* :

Juin 2022

**Lieu** : sur le web

**Renseignements et inscriptions** :

**Inscription** : dossier

à télécharger sur le

site de l'Université

<http://med.unistra.fr/fr>

[e/Inscription/Formation-](http://med.unistra.fr/fr/e/Inscription/Formation-medicale-continue)

[n-medicale-continue](http://med.unistra.fr/fr/e/Inscription/Formation-medicale-continue)

**Renseignements** :

Bureau des DU et

DIU,

Faculté de médecine

4 rue Kirschleger

FR-67085 Strasbourg

Tel : 03 68 85 34 75

mail :

[med-du-diu@unistra.fr](mailto:med-du-diu@unistra.fr)

- **Diplôme enseigné par** : Université de Strasbourg
  - **Objectif de l'enseignement** : La prise en charge médicale des personnes d'origine non-européenne risque de souffrir d'une méconnaissance par les médecins de certains déterminants de santé pouvant être considérés comme inhabituels dans un contexte européen traditionnel, qu'il s'agisse de déterminants génétiques (prédispositions à certaines maladies, pharmacogénétique), géographiques (exposition possible à certains agents pathogènes) ou d'ordre socioéconomique ou culturel (relation au système de soins, expression inhabituelle de certains symptômes). Des conséquences négatives sur la qualité des soins peuvent en résulter. La formation dispensée dans ce D.U. a pour objectif d'améliorer les compétences des médecins dans ces domaines, de façon à ce que les praticiens puissent intégrer dans leur pratique médicale générale, lorsque cela est pertinent, une prise en compte de la diversité des origines, et vise en définitive à une universalité de la qualité des soins.
  - **Contenu de l'enseignement** : celui-ci est dispensé en cinq modules : *Module 1* : Approche de la problématique par les sciences humaines ; *Module 2* : Influence du phénotype : l'exemple de la dermatologie ; *Module 3* : Spécialités d'organes et de systèmes : les particularités à connaître ; *Module 4* : Influence du milieu : grands ensembles régionaux d'intérêt sanitaire ; *Module 5* : Méthodologies d'études et d'enseignement.
  - **Durée** : 1 an
  - **Nombre de places** : 50 à 100 (maximum)
  - **Droits à payer** :
    - **Si inscription unique à ce seul diplôme, ou comme 1<sup>er</sup> DU (si plusieurs DU)**  
Droits administratifs (243 €) + droits pédagogiques (\*)
    - **Si inscription seconde, comme 2<sup>ème</sup> ou énième DU (car plusieurs DU)**  
Droits administratifs réduits (159 €) + droits pédagogiques (\*)
- (\*) 500€ pour l'inscription en formation initiale (étudiants non thésés, DES, DFMS /DFMSA), 700€ pour l'inscription en formation continue (Docteurs en médecine)
- **Directeur du diplôme** : **Pr Antoine MAHÉ** (Professeur conventionné de l'Université de Strasbourg).  
Coordonnées : Service de dermatologie, Hôpital Pasteur, 68024 Colmar Cedex. Tel : (+ 33) 03 89 12 41 58/44 65 ; Fax : (+33) 03 89 12 47 69 ; mail : [antoine.mahe@ch-colmar.fr](mailto:antoine.mahe@ch-colmar.fr)
  - **Co-Responsable** : **Dr Cédric LENORMAND** (MCU-PH)  
Coordonnées : Service de dermatologie, Hôpital Civil, Strasbourg.  
Tel : (+ 33) 03 88 11 61 80 ; mail : [cedric.lenormand@chru-strasbourg.fr](mailto:cedric.lenormand@chru-strasbourg.fr)
  - **Conditions d'inscription** - L'inscription au diplôme est ouverte aux :
    - Docteurs en Médecine français ou ressortissants de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen, de la Suisse ou de la Principauté d'Andorre
    - Etudiants ayant validé le 2<sup>ème</sup> cycle des études médicales.
    - Internes de Spécialité (DES) de toutes options.
    - Etrangers (hors UE + EEE + Suisse + Andorre) pourvus du diplôme de Docteur d'une Université française, mention Médecine, ou d'un diplôme permettant d'exercer la Médecine dans leur pays d'origine ou dans le pays d'obtention du diplôme (joindre certificat des autorités du pays l'attestant).
    - Etudiants Résidents en 3<sup>ème</sup> cycle, DFMS/DFMSA.

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site de l'Université (<http://med.unistra.fr/fre/Inscription/Formation-medicale-continue>).

L'inscription définitive sera faite une fois la candidature validée par le directeur du diplôme (à qui sera systématiquement soumis le dossier de pré-inscription)

## **Cours et programme :**

- 26 semaines de cours en ligne sur le web réparties en 5 modules, avec 1 à 3 cours par session ; connexion avec code personnel confidentiel sur la plateforme *Moodle* de l'Université de Strasbourg
  - Cours délivré à un rythme hebdomadaire correspondant à 3 à 5 heures de cours magistral ; total équivalent à 100 heures de cours magistral, soit 150 Heures - équivalent TD (HETD) ; cours comportant selon les enseignements des documents textes au format .pdf, des cours oraux préenregistrés et des vidéo-capsules introductives. Le téléchargement des cours s'effectue de façon asynchrone.
  - QCMs pédagogiques délivrés avec chaque cours (comptant pour l'évaluation)
  - Iconographie de qualité pour les cours s'y prêtant
  - Forum interactif asynchrone permettant aux étudiants de poser des questions aux enseignants
  - Visio-conférences de synthèse (synchrones et collectives)
  - Liste des enseignants : A. Mahé (Strasbourg, Colmar), J.L. Bonniol (Aix-Marseille), J.C. Weber (Strasbourg), D. Le Breton (Strasbourg), Y. Jaffré (Marseille), E. Génin (Brest), O. Bouchaud (Paris), V. Descamps (Paris), C. Merklen (Colmar), B. Lebrun-Vignes (Paris), D. Valeyre (Paris), C. Lenormand (Strasbourg), N. Cordel (Guadeloupe), L. Arnaud (Strasbourg), S. Hadj-Rabia (Paris), L. Fortitta (Paris), E. Ayme-Dietrich (Strasbourg), C. Deligny (Martinique), F. Louis-Sidney (Fort-de-France), F.S. De Fontbrune (Paris), A. Meyer (Strasbourg), L. Messer (Colmar), E. Azria (Paris), E. Pichard (Paris), A. Gessain (Paris), Y. Hansmann (Strasbourg), E. Caumes (Paris), G. Monsel (Paris), E. Fois (Paris), G de Luna (Paris), T. Baubet (Paris), A. Petit (Paris), M. Verschoore (Paris), J.J. Morand (Marseille), P.P. Cabotin (Paris), C. Fitoussi (Paris), K. Ezzedine (Créteil), C. Comte (Paris), S. Jung-Fritsch (Strasbourg), A. Bertolotti (La Réunion), C. Tantet (Bobigny), J. Sibilía (Strasbourg).
  - Programme : voir ci-dessous
- **Modalités d'évaluation des connaissances**
    - Contrôle continu après chaque cours comptant pour 25% de la note finale (sous forme essentiellement de QCMs)
    - Contrôle d'assiduité et de participation comptant pour 25% de la note finale ;
      - L'assiduité est obligatoire à tous les éléments de la formation. Toute carence (non téléchargement du cours ou non réponse aux QCMs) doit être justifiée. A partir de trois carences injustifiées, l'étudiant peut être contacté par le responsable de formation. Après évaluation, le responsable détermine d'éventuelles mesures pédagogiques et peut appliquer une sanction allant jusqu'à un constat de défaillance dans la poursuite du D.U.
      - Exercice rédactionnel imposé consistant en l'analyse par l'étudiant d'une situation clinique dysfonctionnelle
    - Examen final ayant lieu environ 4 semaines après la délivrance du dernier cours, en direct sur le web, soit **le vendredi 17 juin 2022**, comptant pour 50% de la note finale (QCMs et cas cliniques)
    - Validation du diplôme par le Jury du D.U. après prise en compte des notes du contrôle continu, de l'examen final et de l'assiduité
    - Pas de session de rattrapage

**PROGRAMME DU DIPLOME D'UNIVERSITE DE « MEDECINE DE LA DIVERSITE »**  
Année scolaire 2021 – 2022

Intitulé du cours	Date du cours
<b>Module 1 : Médecine de la diversité – Approche de la problématique par les sciences humaines et sociales (20h).</b> Le concept de médecine de la diversité soulève des questions d'ordre éthique, sociologique et anthropologique. La mondialisation, en construisant un monde de circulation des personnes, des savoirs et des pathogènes, oblige ainsi à penser la question des nouvelles interfaces entre (1) des connaissances « localement » construites et des populations exogènes à ces espaces technoscientifiques, (2) des systèmes culturels en contact, (3) des langues et systèmes de sens utilisés lors des soins et enfin (4) des débats éthiques liés à la pratique médicale.	
- Introduction à l'enseignement du D.U. - Historique de la diversité dans les sciences de la santé - Visioconférence collective inaugurale (18h)	Cours 01 (03/11/2021)
- Catégorisations ethniques : le point de vue des sciences humaines - Considération éthiques	Cours 02 (10/1/2021)
- Diversité génétique des populations humaines	Cours 03 (17/11/2021)
- Interculturalité et soins : le point de vue de l'anthropologue - Introduction à la médecine transculturelle	Cours 04 (24/1/2021)
- Notions de base en santé internationale - Anthropologie de la santé	Cours 05 (01/12/2021)

*Visioconférence de synthèse du Module 1 – 10/12/2021 (17h)*

<b>Module 2. Influence du phénotype : l'exemple de la dermatologie - Particularités des maladies à expression cutanée sur les peaux fortement pigmentées (28h).</b> Des compétences seront acquises en matière : d'analyse sémiologique sur les peaux fortement pigmentées ; de connaissance des particularités dermatologiques liées à une peau fortement pigmentée dite « noire », ainsi qu'au caractère fortement convoluté du cheveu dit « crépu » ; des adaptations de prise en charge que ce type de peau ou de cheveux rend souhaitables. L'enseignement est formaté pour s'adresser prioritairement aux non-dermatologues (un module complémentaire facultatif abordera certains points plus spécifiquement dermatologiques)	
- Définitions - Physiologie - L'évolution de la pigmentation cutanée	Cours 06 (08/12/2021)
- Sémiologie - Démarche diagnostique générale	Cours 07 (15/12/2021)
<i>Vacances (20/12/2021 au 03/01/2022)</i>	
- Entités dyschromiantes - Entités « banales » d'intérêt	Cours 08 (05/01/2022)
- Entités controversées - Toxidermies	Cours 09 (12/01/2022)
- Chéloïdes - Pédiatrie	Cours 10 (19/01/2022)
- Physiologie et pathologie du cheveu dit « crépu » . Physiologie et pratiques capillaires . Sémiologie, démarche diagnostique générale . Entités spécifiques	Cours 11 (26/01/2022)
- Particularités thérapeutiques (dermatologie avancée) . Médecine esthétique . Cosmétologie . Photoprotection et photothérapie	Cours 12 (02/02/2022)

*Visioconférence de synthèse du Module 2 – 04/02/2022 (17h)*

<b>Module 3. Spécialités d'organes et de systèmes : les particularités à connaître (32h).</b> Au-delà de « l'évidence » de la dermatologie et de ses spécificités sur les peaux fortement pigmentées, des particularités médicales sont susceptibles de concerner d'autres organes ou systèmes ; de nombreuses idées fausses sont également à déjouer.	
- La sarcoïdose dans le monde - Maladie de Behçet - Maladie périodique et autres maladies auto-inflammatoires	Cours 13 (09/02/2022)
- Pharmacogénétique des populations	Cours 14 (16/02/2022)
- Drépanocytose et autres maladies du globule rouge - Autres maladies génétiques d'intérêt	Cours 15 (23/02/2022)
- Cardiologie, néphrologie - Neutropénies dites « ethniques »	Cours 16 (02/03/2022)
- Rhumatologie	Cours 17 (09/03/2022)
- Maladies auto-immunes systémiques	Cours 18 (16/03/2022)
- Santé maternelle et périnatale - Violences faites aux femmes - L'utilisation cosmétique de produits dépigmentants	Cours 19 (23/03/2022)
- Psychiatrie	Cours 20 (30/03/2022)

*Visioconférence de synthèse du Module 3 – 01/04/2022 (17h)*

Intitulé du cours	Date du cours
<b>Module 5 (1<sup>ère</sup> partie). Méthodologies d'études et d'enseignement (3h).</b> Des compétences seront acquises dans le domaine de : l'analyse critique d'études faisant appel à des critères d'ordre ethnique, études en effet souvent de méthodologie discutable ; l'analyse de cas cliniques correspondant à des situations dysfonctionnelles ; la formation d'agents de santé dans un contexte extra-européen	
- Principes de l'analyse de cas dysfonctionnels - Pédagogie en contexte interculturel	Cours 21 (06/04/2022)

<b>Module 4. Influence du milieu : grands ensembles régionaux d'intérêt sanitaire (16h).</b> Certaines particularités sanitaires reflètent uniquement une origine géographique particulière, avec un environnement pathogène plus ou moins original ; ce module apprendra de plus à faire la part des choses entre l'inné et l'acquis, mais également entre le « vrai » et le « faux », les idées reçues sur la santé dans certaines zones géographiques (notamment tropicales) n'étant pas rares.	
- Afrique sub-saharienne - Antilles - Autres	Cours 22 (13/04/2022)
- Entités tropicales d'intérêt (HTLV-1, lèpre, tréponématoses)	Cours 23 (20/04/2022)
- Pathologie infectieuse des migrants et voyageurs - Dermatoses au retour d'un voyage tropical	Cours 24 (27/04/2022)
- L'état de santé des immigrés	Cours 25 (04/05/2022)

<b>Module 5 (2<sup>ème</sup> partie). Méthodologies d'études et d'enseignement (2h cours magistral + TD)</b>	
- Analyse critique des méthodologies de recherche basées sur des critères d'ordre « ethnique »	Cours 26 (11/05/2022)
- Analyse participative des situations dysfonctionnelles répertoriées dans le cadre de l'exercice rédactionnel imposé (visioconférence collective)	TD (13/05/2022)

Les dates des visioconférences collectives synchrones de synthèse sont susceptibles d'être modifiées

***EXAMEN DE FIN D'ANNEE SUR LE WEB LE VENDREDI 17 JUIN 2021 DE 13H A 14H***